

PPU DES FAUBOURGS

Séance de questions et réponses

Questions reçues d'avance – demande de réponse par écrit

Par courriel

Montréal, le 05 octobre 2020

Aux représentants de l'arrondissement de Ville-Marie

Objet : Consultation publique sur le PPU des Faubourgs : questions du public

Madame,

Monsieur,

À la suite des séances de questions et réponses tenues le 28 et 29 septembre 2020, les membres de la commission chargée de la consultation publique sur le PPU des Faubourgs souhaiteraient recevoir des réponses écrites aux questions suivantes envoyées par les participant(e)s :

Question	Prénom	Nom
Risque technologique et proximité du port : est-ce qu'un état des lieux a été fait sur les dépôts et stockages situés à proximité du quartier? (référence à Beyrouth).	Élias	Atallah
<p>PROMENADE RIVERAINE À L'EST DU PONT JACQUES-CARTIER</p> <p>La fenêtre sur le fleuve dans le district de Sainte-Marie est chère au groupe des AmiEs du courant Sainte-Marie. Lors de la dernière consultation sur le dossier des Faubourgs, plusieurs groupes et individus réclamaient le prolongement de la promenade riveraine à l'est du pont, et ce sans interruption jusqu'à au parc du Pied-du-Courant. L'arrondissement ne semble pas avoir retenu ce désir de la communauté dans ce PPU, et ce malgré l'agrandissement du parc du Pied-du-Courant à l'ouest puis à l'est. Pourtant, l'Association des architectes paysagistes du Québec (AAPQ) mentionne dans un mémoire pour le secteur des Faubourgs qu'il était bel et bien possible de réaliser ce projet. L'interruption du parcours riverain, et sa déviation auront selon nous certains effets non souhaitables.</p> <p>Question :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pouvez-vous partager sur le site de l'Office de consultation publique (OPPM) de Montréal les informations au sujet des recherches que l'arrondissement a effectuées pour explorer des alternatives à l'élargissement du trottoir de la rue Notre-Dame incluant des rencontres avec les joueurs ici-bas s'il y a lieu? o Avec l'AAPQ pour explorer les solutions qu'ils envisageaient pour le prolongement; 	Victor	Balsis

<p>o Avec une firme d'architectes / ingénieurs externe afin d'examiner toutes les possibilités de prolonger la promenade riveraine à l'est du site de Molson;</p> <p>o Avec les propriétaires des sites de U Haul et Molson afin explorer la possibilité de prolonger la promenade riveraine au travers de leurs bâtiments (Canadian Rubber, ainsi à celui de Molson) et en l'intégrant dans leurs activités/offres commerciales;</p> <p>o Avec le CP, afin explorer la possibilité d'insérer une promenade aérienne au-dessus de l'espace au nord de leurs voies ferrées, adjacentes aux terrains de U Haul et de la chute à neige. Des pylônes supportant une promenade légèrement surélevée pourront ensuite joindre le parc du Pied-du-Courant sans passer par la rue Notre-Dame, offrant une vue du fleuve sans interruption, et ce même quand les trains sont garés devant.</p>		
<p>INTERRUPTION DE LA PROMENADE RIVERAINE SUR LA RUE NOTRE-DAME Demander aux piétons d'emprunter la rue Notre-Dame entre la rue Papineau et le parc du Pied-du Courant est un non-sens selon nous. Le bruit et circulation de cette artère majeure de la métropole sont énormément désagréables pour les piétons, et ce pour un rayon de quelques dizaines de mètres. Pendant la saison hivernale, il faut ajouter à ceci la neige sèche, le sel et la neige fondue qui gâchent l'expérience déambulatoire. En plus, même avec des trottoirs plus larges, on ne verra pas le fleuve en raison de trains garés devant.</p> <p>Question :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Puisqu'il semble que la largeur du trottoir du côté sud est variable, serait-il possible publier une carte sur le site de l'OCPM démontrant les largeurs précises entre la rue Alexandre-de-Sève et la rue Frontenac? 	Victor	Balsis
<p>SITE DE LA CHUTE À NEIGE Les trois sorties d'égouts se trouvent dans la partie ouest du site.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si vous n'avez pas besoin du terrain au complet pour le déchargement de la neige, pouvez-vous repenser la configuration de la circulation des camions afin de libérer/aménager la partie est de la chute pour la tenue des activités hivernales, ou encore pour des activités comme le Village au Pied-du-Courant sur une plus longue durée (printemps) ? • Quand pensez-vous intégrer la chute à neige au parc du Pied-du-Courant et comment envisagez-vous résoudre la problématique des égouts et de la neige à décharger dans l'arrondissement? 	Victor	Balsis
<p>WIFI DANS LE PARC DU PIED-DU-COURANT Le parc du Pied-du-Courant et les espaces adjacents du côté-fleuve ne captent pas bien le signal pour le 'data' des cellulaires. Les espaces publics au sud de la rue Notre-Dame sont déjà isolés et souvent peu fréquentés en raison de la circulation intense de la rue Notre-Dame, de la difficulté de le traverser ainsi que l'absence des services. Ceci est particulièrement vrai pour des personnes avec jeunes enfants, des aînés ainsi que des personnes à mobilité réduite. Par ailleurs, la vespasienne sera équipée d'une toilette autonettoyante ce qui pourrait favoriser l'achalandage du parc.</p> <p>Question :</p>	Victor	Balsis

<ul style="list-style-type: none"> • Que peut faire la Ville pour assurer un signal 'data' suffisant, possiblement via l'intégration du wifi près de la vespasienne? 		
<p>LA RUE SAINTE-CATHERINE DANS SAINTE-MARIE (2 DIRECTIONS ICI SEULEMENT) La rue Sainte-Catherine est un sens unique vers l'est depuis la rue Atwater. L'ajout d'une voie menant vers l'ouest à l'est du pont ajoutera encore plus de circulation dans un district déjà très fréquenté par les automobilistes; ceci ira à l'encontre de la qualité de vie des piétons à notre avis. Les commerçants et les résidents dans Sainte-Marie ne peuvent pas profiter des avantages d'une configuration comme le secteur à l'ouest du pont (piétonisation, trottoirs élargis...). Les projets immobiliers en cour, et prévus, à l'est du pont (Prével, Mondev, Théâtre Cartier et autres) vont générer une importante circulation piétonne. Question : Quelle est la motivation de l'ajout d'une 2e direction (vers l'ouest) dans le district de Sainte-Marie, au lieu d'agrandir les trottoirs davantage avec un plus large corridor piéton, afin de permettre des terrasses et des activités de détente ou artistiques, et ceci en créant un environnement plus convivial pour les résidents du secteur?</p>	Victor	Balsis
<p>Comment s'assurer qu'il n'y aura pas d'impact négatif sur les petits quartiers limitrophes comme à l'est de Fullum?</p>	Andréane	Bernard
<p>1) Pourquoi ne parle t'on pas de protection des vues sur le pont Jacques Cartier lui-même ?</p>	Philippe	Chartier
<p>4) Vu le flux de personnes traversant le quartier et sa qualité de porte d'entrée de Montréal, l'ajout au projet d'éléments permettant la conscientisation aux changements climatiques a-t-il été considéré ?</p>	Philippe	Chartier
<p>Quatrième question : Le PPU fait mention seulement d'un possible jardin communautaire dans l'espace vert résiduel situé au sud de la voie d'accès au pont, le long de l'avenue De Lorimier. Y a-t-il d'autres projets de jardin communautaire prévus? À ma connaissance, il y a une forte demande de la part des résidents pour avoir un petit espace à cultiver.</p>	Isabelle	Chouinard
<p>Mise en contexte Dans la section 6 du PPU, consacré à sa mise en oeuvre, dans le tableau présentant les grandes étapes de réalisation du PPU, en page 115, la Ville s'engage à réaliser à court terme une "Étude du potentiel de sites identifiés pour le développement du logement social". Question La Ville de Montréal peut-elle fournir la liste des sites qu'elle a d'ores et déjà identifiés pour le développement de logements sociaux sur le territoire du PPU, dont le potentiel sera évalué dans le cadre de ladite étude?</p>	Eric Michaud	Comité Logement Ville Marie

<p>Prévoyez-vous également, des endroits pouvant servir de points de ralliement à des groupes (je pense entre autres aux groupes de personnes autistes et handicapées qui viendront dans le quartier, mais aussi aux touristes, aux adolescents, aux familles, etc.) Merci!</p>	Genevieve	Cousineau
<p>Aussi, de façon plus prosaïque, pourriez-vous, à la base, prévoir des toilettes publiques accessibles faciles à repérer? Compte tenu des apprentissages liés à la Covid, les personnes fréquentant les parcs et milieux extérieurs ne devraient pas avoir à s'adresser à des commerçants pour utiliser leurs toilettes ou se laver les mains.</p>	Genevieve	Cousineau
<p>Sujet : Flot de circulation Quels seront les impacts de la nouvelle configuration de la rue Viger sur le flot véhiculaire empruntant la rue Alexandre-DeSève pour accéder au Pont Jacques Cartier notamment en périodes de pointe? Hélène Doyon, urbaniste Pour CBC/Radio-Canada, diffuseur public</p>	Hélène	Doyon
<p>Sujet: Le square PapineauLe plan 2.7 « Les parcs et espaces publics créés ou réaménagés au sud de la rue Sainte-Catherine » à la page 45 du PPU des Faubourgs présente une illustration du square Papineau dans sa forme réaménagée. Serait-il possible d'obtenir davantage d'information sur l'interface projetée entre le Square et la nouvelle Maison de Radio-Canada? CBC/Radio-Canada comprend que le PPU des Faubourgs propose l'aménagement d'une rue publique entre la nouvelle Maison de Radio-Canada et le Square, en remplacement de la forme actuelle du débarcadère. Pouvons-nous obtenir plus de précisions quant à son tracé et la signalétique projetée? Est-ce que cette rue sera aménagée pour permettre les fonctions de débarcadère de la société d'État et pour accommoder les espaces réservés aux autobus, aux visiteurs et au Centre de la petite enfance (CPE) localisé sur l'axe Papineau, et ce de manière sécuritaire? Hélène Doyon, urbaniste Pour CBC/Radio-Canada, diffuseur public</p>	Hélène	Doyon
<p>Sujet : La rue Alexandre-DeSève Considérant le stratégies d'interventions proposées au chapitre 3 (notamment aux sections 6.2 « Poursuivre la trame de rues existantes jusqu'aux abords du fleuve », 8.1 « la desserte en transport collectif » et 8.2 « aménager de nouvelles pistes cyclables), voici les interrogations de CBC/Radio-Canada sur la vocation de la rue Alexandre-DeSève: Quelles seront les mesures de gestion de la circulation mises en place pour assurer la sécurité des nouveaux usagers, considérant : - les entrées et sorties au stationnement de la nouvelle Maison; - l'entrée au stationnement des vélos; - le quai de réception et livraison des marchandises; - la circulation liée aux déplacements des journalistes du Service de l'information; - l'entrée des camions de la flotte d'entreprise au stationnement souterrain sur la rue Alexandre-DeSève?</p>	Hélène	Doyon

<p>Quelles seront les mesures mises de l'avant pour assurer le maximum de sécurité aux employés, visiteurs, citoyens ou lors des événements publics ponctuels sur la Place de Radio-Canada?</p> <p>Quelle est la vision du déploiement de la rue Alexandre-DeSève et ses intersections avec le boulevard René-Lévesque au nord, le prolongement de la rue de la Gauchetière au centre et le boulevard urbain projeté qu'est l'axe Ville-Marie au sud?</p> <p>Sur quel côté de la rue la piste cyclable sera-t-elle implantée?</p> <p>La rue Alexandre-DeSève restera-t-elle bidirectionnelle?</p> <p>Hélène Doyon, urbaniste Pour CBC/Radio-Canada, diffuseur public</p>		
<p>Étant donné:</p> <ul style="list-style-type: none"> • que le pavillon Simard est situé dans l'îlot communautaire Alexandre-DeSève; • qu'il a été déclaré excédentaire; • qu'il était à l'origine un édifice à logements; • que les besoins en logements sociaux sont criants dans le quartier Centre-Sud; <p>pourquoi ce pavillon n'est-il pas transformé en édifice à logements sociaux?</p>	Madeleine	Dufresne
<p>Considérant que le fleuve fut un élément décisif dans le développement de Montréal et que de possibles liens visuels et physiques vers l'eau sont réclamés par les citoyens, nous nous interrogeons sur la pertinence du prolongement automobile de la rue de la Commune.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Est-ce que la circulation automobile sur cette dernière est nécessaire considérant les nuisances potentielles pour la sécurité des piétons, comme observable dans le secteur de la Place Jacques-Cartier dans le Vieux-Port par exemple? - L'ajout de la rue et des places de stationnement créera une rupture entre le futur parc Sohmer et le fleuve Saint-Laurent. <p>Nous nous interrogeons sur l'intérêt d'un parc donnant sur le fleuve si une voiture stationnée peut obstruer les possibles vues. Quelle est la place de l'automobile au sein des futurs aménagements?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Est-ce qu'un aménagement de rue traditionnel sur la rue de la Commune est souhaitable? Ne serait-il pas plus intéressant d'explorer une configuration alternative ou hybride (par exemple, rue partagée, piétonne, etc.) et de travailler en conséquence la proportion de la rue attribuée à l'auto versus aux piétons? 	Groupe B	Étudiants en architecture à L'Université de Montréal
<p>1. Est-il possible de ne rien construire entre les rues suivantes: Boul René-Lévesque, Rue Érié, Rue Dorion et Pont Jacques Cartier? Que se passera-t-il lorsque le pont devra être réparé ou reconstruit? Cela va créer beaucoup de souffrances aux immeubles voisins.</p>	Eliya	Fainshtein
<p>5) Quels sont les opportunités concrètes de développer l'autonomie alimentaire du quartier ? (Préciser les contraintes concrètes des pouvoirs publics déjà disponibles à cet égard.)</p>	Pascale	Félizat
<p>Deuxième et dernière série de 4 questions qui s'ajoutent à trois précédentes du Centre St-Pierre dans le cadre de la consultation sur le PPU des Faubourgs :</p> <p>4. Est-ce que les appels d'offre à venir vont s'inscrire en amont avec l'approche de l'ADS+ promue par la ville centrale?</p>	Charles	Fillion

Questions OSMOSE ENTRE L'ANCIEN ET LE NOUVEAU: Quelles sont les outils, moyens et financements pour permettre aux citoyens d'implanter des projets d'aménagement pour animer les friches et les espaces vacants?	Au Coup de Pouce Centre-Sud	inc.
La règle d'autorisation des hauteurs conditionnelles sujette au maintien d'activités brassicoles sur le site viendra-t-elle renforcer la probabilité de créer des odeurs de houblon dans les logements? Quel type d'exploitation liée à l'industrie brassicole sera maintenue sur le site? Est-ce que les activités de l'industrie brassicole qui seront maintenues créeront une odeur de houblon dans les logements avoisinants?	Guillaume	Le Nigen
Comment comptez-vous implanter des réseaux qui répondent aux objectifs contemporains de résilience urbaine en lien avec les infrastructures d'utilité publique des nouveaux méga-îlots?	Guillaume	Le Nigen
Quels aménagements sont prévus pour le Parc de la Visitation?	Guillaume	Le Nigen
Est-ce que le skatepark pourrait être mieux relocalisé plus au centre du secteur?	Guillaume	Le Nigen
Est-ce que des jardins communautaires seront construits à proximité du site de R-C?	Guillaume	Le Nigen
Bonjour, Une étude de faisabilité sur la récréation et la libération d'anciens cours d'eau a été menée en 2018 par le Fonds mondial pour la nature (WWF-Canada) et le Quartier des Faubourgs avait été identifié dans les sites de redéveloppement et de résilience bleue à Montréal. La direction de l'urbanisme ainsi que plusieurs partenaires locaux ont participé à l'étude dans Ville-Marie. Le parc des Faubourgs et le cours d'eau Saint-Martin avait été identifié comme potentiel site pour la récréation et le retour de l'eau dans un secteur nécessitant autant une transition verte que bleue. Les plans proposés et présentés ne font pas état des multiples scénarios possibles pour le retour de ce cours d'eau qui serait une première à Montréal. Est-ce qu'il est possible de connaître les raisons qui expliquent cela?	Sophie	Paradis
Considérant le grand nombre de voitures de train stationnées et la distance entre le parc et la rive, des études ou des perspectives vues au niveau du trottoir -et non pas à vol d'oiseau comme vous proposez en page 41 du PPU- ont-elles été réalisées afin d'évaluer la visibilité réelle qu'auront les usagers du parc sur le fleuve et l'île Sainte-Hélène?	James Luca	Pinel
6. Comment sera traitée la jonction entre la rue Notre-Dame et l'Esplanade Molson (portion de la rue Notre-Dame comprise entre les rues Alexandre-de-Sève et Papineau)? Encore une fois, les plans du PPU semblent présenter un cul-de-sac qui donnerait sur l'esplanade, est-ce réellement le cas?	Xavier	Santerre
Bonjour, J'ai une question par rapport à la petite rue du Square-Amherst, derrière le marché St-Jacques. Dans une consultation publique précédente (sur le projet immobilier "Carré des Arts", rapport de la consultation publié le 27 août 2015, https://ocpm.qc.ca/fr/consultation-publique/projet-immobilier-carre-arts), il avait été mentionné que la rue du Square-Amherst pourrait être réaménagée pour être plus verte et plus agréable. Une des conclusions du rapport de cette consultation disait que la commission "recommande à l'arrondissement d'étudier la possibilité,	Guillaume	Sillon

de concert avec les parties prenantes, que soit repensée la rue Square-Amherst, éventuellement en rue partagée." Est-ce que ce réaménagement en rue partagée est planifié dans le PPU des Faubourgs? Merci.		
ECQ il y aura une planification pour des jardins communautaire près du fleuve..? ou ailleurs dans cet ilot..? Merci bcp pour la considération à ce sujet.	Spéranza	Spir
Bonjour, Merci beaucoup pour cette consultation. Je suis un citoyenne du quartier Centre-Sud. J'aimerais savoir si dans le cadre de cette revitalisation du quartier, vous avez prévu des mesures pour obliger les propriétaires de commerces vides ou loués à aménager leur vitrine convenablement et de nettoyer leur devanture, comme c'est le cas dans de nombreuses villes à travers le monde. Merci	Isabelle	St-Germain
Bonjour, avez vous prévu d'ouvrir un marché public a cet endroit ? C'est quelque chose qui manque de ce côté là de Montréal alors ce serait vraiment bien !	Anh-Thu	Tran
5. Existe-t-il des stratégies ou des politiques quant à la réutilisation des matériaux afin d'assurer une démolition responsable du basilaire de Radio-Canada et des édifices Molson Coors.	Équipe C	UdeM / Atelier d'Architecture Anne Cormier
Je voudrais savoir le plan avec le parc au coin de Wolfe et Rene-Lévesque Est. Je sais que le terrain est contaminé, mais je ne comprends pas pourquoi qu'il ne peut être replanté à la même place au lieu d'y construire le condo "Auguste et Louis" par-dessus. Ce projet pourrai domiciliaire pourrai être construit en gardant ce petit parc (comme le projet Le Montcalm a pu le faire). Cet espace est une des grandes raisons pour l'achat de mon condo au Sofia.	Michael	Watier

La présente demande ainsi que vos réponses seront rendues publiques sur le site Internet de la consultation.

Nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir vos réponses avant le 16 octobre 2020, afin de permettre aux citoyens et citoyennes d'en prendre connaissance avant l'audition des opinions.

Merci de votre précieuse collaboration,

Pierre Goyer
Analyste

Reinaldo de Freitas
Analyste